



COMPTE RENDU CDEN 1er degré du 8 mars 2017

Présents :

- Elus : Mrs Astuguevielle, Lussan, Craspay, Nadal, Barret, Verdier, Mme Peraldi (CR)
- IA, Mme FASSI, Mme HERMANTIER
- FSU : C Martin, S Le Moal, M Torres, M Poulou
- 2 SE-UNSA, 3 SGEN-CFDT, 1 CGT Educ'action.
- FCPE, DDEN, représentant Conseil Départemental

Déclarations liminaires des syndicats : FSU / UNSA / SGEN-CFDT /CGT Educ

1. Réorganisation du tissu scolaire

Créations de RPI dispersées :

- **Uglas/Clarens** : Création RPI dispersé
- **Horgues/Salles Adour** : création RPI dispersé à la rentrée 2018

Fusion et transferts d'écoles :

- **Fusion de l'école maternelle d'Ossun avec l'école élémentaire d'Ossun**
- **Fusion de l'école élémentaire J. Curie d'Aureilhan avec l'école élémentaire Lamartine d'Aureilhan**
- **Fusion de l'école maternelle de Loures Barousse avec l'école élémentaire de Loures Barousse**
- **Fusion de l'école élémentaire du Pic du Midi de Bagnères avec l'école élémentaire J.Ferry de Bagnères**
- **Fusion de l'école maternelle les Bourtoquets de Lannemezan avec l'école élémentaire les Bourtoquets à Lannemezan**
- **Fusion de l'école maternelle Le guérissa de Lannemezan avec l'école élémentaire Le Guérissa de Lannemezan**
- **Fusion de l'école maternelle P.Bert Baratgin de Lannemezan avec l'école élémentaire P .Bert Baratgin Lannemezan**

Réorganisations tenant compte des effectifs et des contraintes particulières :

- **Ecole Arc en Ciel Bordères sur Echez** : Ouverture de 1 classe ECEL (confirmation de l'ouverture provisoire réalisée à la rentrée 2017)

- **Ecole élémentaire Ormeau Figarol Tarbes** : Fermeture de 1 classe ECEL
- **Ecole élémentaire Laloubère** : **Pas de fermeture.**
- **Ecole primaire Bénac** : Fermeture de 1 classe maternelle.
- **Ecole primaire Ozon** : Fermeture de 1 classe.
- **Ecole élémentaire Lanespède** : Fermeture de 1 classe

Enseignement spécialisé :

- **Ouverture IME Hironnelles Tarbes** : Ouverture de 1 classe ECSP classe délocalisée implantation à finaliser.
- **Ouverture ITEP Lagarrigue Tarbes** : ouverture de 1 classe ECSP.
- **Création** d'un poste composé d'1/2 ATICE et d'1/2 CDOEASD – circonscription Tarbes est ASH

Impact sur les décharges de direction

- **Passage de 0.25 à 0.33 de la décharge de direction** - école primaire d'Ossun
- **Passage à 0.50 de la décharge de direction** – école élémentaire Lamartine Aureilhan
- **Passage à 0.50 de la décharge de direction** – école élémentaire J.Ferry Bagnères
- **Création d'une décharge de direction à 0.25** - école primaire Le guérissa Lannemezan
- **Suppression d'une décharge de direction à 0.25** - école primaire de Bénac

Dispositifs

- Dispositifs plus de maîtres que de classes (Sur moyens provisoires) :
 - **Tarbes Voltaire école élémentaire**: 0.50 poste
 - **Tarbes J. Verne école élémentaire**: 0.50 poste
 - **Tarbes J. Macé école élémentaire**: 0.50 poste
 - **Tarbes O. Figarol école élémentaire** : 0.50 poste
 } reconduction
 } création
- Dispositif accueil moins de 3 ans
 - ¼ poste sur **maternelle Maubourguet**

Organisation pédagogique

- **Maternelles d'Aureilhan** : organisation pédagogique pour la prise en compte des – de 3 ans à titre expérimental sans effet sur les moyens.

Modifications techniques

○ **Encadrement/Remplacement**

CP Langues vivantes de la circonscription de VVA	Transfert vers IA
CP Culture régionale de la circonscription de VVA	Transfert vers IA

○ **RASED**

RASED J.Bourdette Argeles-Gazost (1E)	Transfert vers El Lapacca (1E)
RASED J. Curie (1 PSYR et 1 E)	Rattachement à El Lamartine (1 PSYR 1E)

○ **Support d'Enseignant Classe d'Application**

Poste enseignant EAPL à l'école J.Verne Tarbes	Transformé en poste Enseignant classe élémentaire à l'école J.Verne Tarbes
--	--

○ **Titulaires remplaçants**

TR rattaché à Pic du Midi	Rattachement à maternelle Ordizan
TR rattaché élémentaire Ossun	Rattachement à Primaire Ossun
TR rattaché élémentaire Loures Barousse	Rattachement primaire Loures Barousse
TR rattaché élémentaire Bourtoulets	Rattachement primaire Bourtoulets
TR rattaché élémentaire Baratgin	Rattachement primaire Baratgin
TR rattaché élémentaire Le Guérissa	Rattachement primaire Le Guérissa

○ **Bilan des fusions d'écoles :**

- **Aureilhan Lamartine :** école à 11 classes / 10 classes élémentaires + 1 ULIS
- **Bagnères Jules Ferry :** 10 classes / 8 classes élémentaires + 1 poste fléché anglais expérimentation pédagogique + 1 ULIS

- **Lannemezan Bourtoulets** : primaire à 7 classes / 5 classes élémentaires +2 classes maternelles
- **Lannemezan Le Guérissa** : primaire à 6 classes / 3 classes élémentaires + 2 classes maternelles + 1 UPE2A
- **Lannemezan Baratgin** : primaire 7classes / 4 classes élémentaires + 2 classes maternelles + 1 ULIS
- **Loures Barousse** : primaire 7 classes / 4 classes élémentaires + 3 classes maternelles
- **Ossun** : primaire 8 classes / 5 classes élémentaires + 3 classes maternelles

2. Commentaires sur le Conseil Départemental

IA : Le département est sur le point de signer une suite à la Convention Rurale qui s'achève cette rentrée 2017. On prévoit la poursuite de la baisse démographique des élèves dans le 65. A ce jour, aucun engagement n'est pris pour garantir la stabilité des postes, même dans le cas d'une poursuite de convention. Il ne faut pas perdre de vue que si les 5 départements sous CR (convention rurale) ne voyaient pas leur dotation en postes impactée malgré la baisse de leurs effectifs élèves, cela mettrait en difficulté les 3 autres départements qui de plus voient leur démographie scolaire continuer à augmenter.

Les transports scolaires : pas d'information sur qui va s'en occuper. La volonté du 65 est toujours d'exercer la compétence « transport scolaire » par délégation (la loi NOTre a de fait donné aux régions cette compétence).

L'IA rappelle qu'une école à 10 classes paraît dans ce département une école « énorme » alors que c'est une école tout à fait « normale ».

Il rappelle qu'il convient d'être attentif aux écoles de REP (sur le nombre d'élèves / classe) : les écoles de REP du 65 ont des nombres d'élèves par classe supérieurs aux écoles du département, ce qui n'est pas normal. Cependant, il explique que les zones en « politique de la ville » ne peuvent pas entrer dans le cadre d'une CR.

L'IA rappelle que les redoublements sont interdits par la loi. Cela entraîne de facto une baisse des effectifs scolaires à un moment donné (10% d'élèves en moins à un moment donné dans les écoles élémentaires causé par la suppression des redoublements). [Environ 120 élèves de moins].

SGEN : Bercy a bien poussé à cette mesure et on comprend mieux pourquoi

IA : scolarisation des moins de 3 ans : dans les zones de politique de la ville, 50,6% d'élèves de moins de 3 ans sont scolarisés / objectif national est de 30%

SGEN rappelle que dans les années 92 et 93, ce taux atteignait dans le 65 respectivement 51,6% et 57%

IA : plusieurs explications possibles (choix des parents, ...)

Le département en chiffres :

- 8 créations de RPI déconcentrés/ concentrés ou fusion de RPI
- 8 fusions d'écoles
- 6 ouvertures de TR
- 2 dispositifs moins de 3 ans
- 7 dispositifs plus de maîtres que de classes (PDMQDC)
- 18 fermetures d'écoles

- 8 ouvertures de classes
- 26 fermetures de classes
- 2 ouverture Occitan
- 5 ouvertures enseignement spécialisé
- 2,98 ETP (équivalent temps plein) décharge de directeur
- ½ conseiller pédagogique maternelle
- 1 poste OMP (observatoire du Pic du Midi) pérennisé

Il va falloir travailler à un redécoupage des circonscriptions en fonction des décisions prises par les Communautés de communes (prise ou non de la compétence scolaire).

SNUipp-FSU : en attendant que les CC fassent leur choix, comment vont faire les écoles jusqu'en janvier 2018 ? Quel va être leur interlocuteur ?

IA : pour l'année 2017, les compétences s'exercent là où elles s'exerçaient précédemment, les interlocuteurs restent les mêmes qu'en 2016. En 2018, il faudra avoir tranché. Le nouveau président de la CC deviendra l'interlocuteur

A la question de la pérennité des dispositif PDMQDC posée par le SNUipp, l'IA répond que ces postes sont sur moyens provisoires car réévalués chaque année en fonction des projets.

A la question du SGEN sur la création de Mérilheu en classe unique (auparavant en RPI avec Bagnères les Palomières fermée depuis la R 2015), l'IA annonce qu'il doit se rendre sur place à la rencontre des élus afin d'envisager toutes les solutions possibles

Rentrée 2017 :

- 16 455 élèves d attendus soit une baisse de 1,3%
- 991 emplois hors postes adaptés (2 cette année)

SNUipp : pourquoi reporter en 2018 un dispositif qui va se mettre en place dès la rentrée 2017 ?

IA : dans l'état actuel des choses, tout peut encore évoluer. Une seule certitude, la rentrée à Allier ne se fera pas avec 31 élèves

SNUipp : où en est-on sur la proposition des conseils d'école d'Aureilhan de mettre en place une fusion conservant les 2 sites (chaque école regroupant un cycle scolaire)

IA : on essaie de faire au mieux. Ignore les hypothèses retenues

SNUipp : fermeture de l'école du Pic du Midi. Le SNUipp s'étonne que les représentants de l'Etat sur le département que sont respectivement l'IA et la Préfète, se soient montrés si peu regardant sur ce dossier. En effet, l'école qui ferme est celle qui est la plus récente, dont les locaux sont les plus adaptés aux élèves et aux enseignants, celle qui est la plus proche des installations sportives de la ville, celle qui présente les conditions maximales de sécurité quant à la circulation et aux possibilités de stationnement des familles. Le SNUipp pensait naïvement, que les représentants de l'Etat se devaient de garantir la qualité du service public d'éducation sur le département. Il s'avère que non.

Sur les écoles de Tarbes : suite au rapport de l'EN sur l'état des écoles tarbaises et notamment Ormeau Figarol, ainsi que le reportage sur France 3 sur la question, M Craspail répond : Ormeau Figarol fait l'objet d'un plan de rénovation thermique global prévu pour être réalisé courant été 2018. De même, Voltaire en est à la phase de réalisation. La mairie va prendre des dispositions temporaires pour répondre aux exigences les plus pressantes sur Ormeau Figarol. En ce qui concerne Jean Macé : un programme de rénovation complète de l'école est en cours d'étude. Ça peut démarrer courant 2018 mais il va falloir étaler ce programme sur 2

exercices budgétaires (2018/2019). Il va falloir envisager de travailler dans l'école et de mener les travaux en parallèle. L'objectif est que ces chantiers soient achevés pour 2020. Jean Macé sera intégralement rénovée et la mairie envisage de rapatrier les locaux de Jeanne Laroque dans les locaux rénovés de Jean Macé, tout en conservant la spécificité de chacune des 2 écoles (n'envisage pas la fusion)

Ozon-Lanespède : l'IA a rencontré les élus et les parents mais n'envisage pas de revenir sur sa décision de fermeture des 2 sites.

SNUipp : Rappelle que lors de la réunion liée au Protocole sur la zone de Tournay, ces 2 communes avaient été invitées et qu'il n'avait été nullement question de fermeture de ce RPI

IA n'exclut pas de proposer d'autres fermetures lors du CDEN de juin. Il entend le désarroi des parents et des enseignants mais n'a pas les moyens de faire autrement.

SNUipp : sur le poste ½ ATICE + ½ CDOEASD : ce poste avait été créé sur mesure pour un enseignant et ce que l'on avait prévu arrive, à savoir que lorsque la personne quitte le poste, on risque d'avoir un mal fou pour trouver un enseignant ayant à la fois des compétences solides en informatique et titulaire du CAPASH (car c'est lui qui assurera les orientations SEGPA). Ce poste exigeant des spécialités très différentes risque d'être compliqué à pourvoir.

Direction ITEP Lagarrigue : le départ de la directrice qui ne sera pas remplacée entraîne la suppression de 0,5 poste de décharge de directeur

SNUipp : souhaite savoir si l'IA a l'intention d'accorder les 0,33 décharge aux PEMF

L'IA attend l'arrêté que doit prendre la Rectrice

Sur Maubourguet maternelle, création d'1/4 de poste pour dispositif moins de 3 ans ce qui entraîne 1 poste ETP sur la maternelle de Maubourguet (il y avait déjà ¾ temps pour les moins de 3)

SNUipp : problème du CAPPEI : les personnels du 2° degré vont pouvoir postuler sur des postes 1° degré. Il va falloir identifier et différencier postes 2° degré et postes 1° degré

IA : un groupe de travail sera organisé sur le sujet

OUVERTURES demandées par le SNUipp-FSU 65 mais non acceptées

- * Réseau d'Education Prioritaire : **élémentaire J. Verne et élémentaire JJ Rousseau**
- * **Elémentaire J. Macé** à Tarbes
- * **Maternelle de Soues**
- * **Maternelle La Sendère**
- * **Maternelle de Laloubère**
- * **Maternelle de Bazet**
- * **Maternelle Michelet**
- * **Primaire de Louey**
- * **Elémentaire Henri IV** à Tarbes
- * **M. Pagnol à Bazet**
- * **UPE2A Elémentaire Henri IV**